

*Interpellation présentée par le député:
M. Eric Bertinat*

*Date de dépôt : 18 mai 2006
Messagerie*

Interpellation urgente écrite Genève qui rit, Genève qui pleure L'OCE est-il en phase avec l'évolution du marché du travail ?

En 2005, il s'est créé 10'000 nouveaux emplois à Genève (correspondant à 3'000 emplois en équivalant plein temps).

Mais paradoxalement, ils n'ont pas profité aux chômeurs genevois, toujours deux fois plus nombreux que la moyenne nationale. Ce sont principalement les travailleurs de l'UE qui en ont bénéficié puisqu'ils ont été plus de 6'200 (+14%) à trouver un emploi dans notre canton.

Pourquoi une telle aberration ? Invariablement, on bute sur la même réponse : les emplois nouvellement créés demandent des travailleurs très qualifiés, introuvables à l'OCE.

On présume donc une dévalorisation manifeste des qualifications professionnelles au sein de la population, dévalorisation qui remonterait à une bonne quinzaine d'années si l'on en croit l'antienne que nous ont constamment rabâché les Chefs successifs du Département préposé à l'emploi.

Mais comment se fait-il que, systématiquement, les travailleurs étrangers possèdent les qualifications requises et pas les chercheurs d'emploi dans le canton ?

Il faut en chercher la raison tant dans la qualité de notre enseignement public que dans le douillet cocon de l'Assurance-chômage, que bien des chômeurs ont de la peine à quitter.

Ma question est la suivante :

Quels sont les outils que se donne l'OCE pour anticiper (au mieux) ou suivre (au pire) l'évolution rapide du marché de l'emploi et analyser l'incidence de ces changements sur les profils professionnels des chômeurs inscrits ; parmi ces outils, les cours offerts aux chômeurs correspondent-ils aux besoins du marché de l'emploi ?